

AUXERRE

LE
CAHIER
DES
PARENTS



2024 - 2025

SOMMAIRE



- 3** ● Le mot des élus
- 4-5** ● Parentalité
- 6** ● Santé/handicap
- 7** ● Portail famille
- 8-9** ● Plan des écoles, crèches, centres de loisirs et Espaces d'Accueil et d'Animation
- 10-15** ● Petite enfance

- 16-30** ● Les écoles
 - 16** Inscriptions scolaires
 - 17-18** Secteur centre-ville (Jean Zay/Paris)
 - 19** Brazza
 - 20-21** Clairions/Jean-Pierre Soisson
 - 22-23** Henri Matisse/Boussicats
 - 24-25** Piedalloues/Rosoirs
 - 26-27** Rive Droite/Mignottes
 - 28-29** Renoir/Courbet
 - 30** Marie Noël et écoles privées
- 31** ● Programme de Réussite Educative et Conseil Municipal des Enfants
- 32-34** ● Péricolaire : modalités et tarifs
- 35-39** ● Centres de loisirs
- 40-42** ● Sports
- 43-46** ● Activités culturelles
- 47** ● Contacts utiles
- 48** ● Calendrier des vacances scolaires

Rédaction & photos : Direction cohésion sociale et temps de l'enfant et direction de la communication – Ville d'Auxerre.

Conception graphique & mise en page : Voluprint - illustrations : Shutterstock, Natalia Skripko.

Périodicité : annuelle.



AU SERVICE DE VOS ENFANTS

L'enfance est un axe prioritaire de la politique municipale. Nos enfants, nos jeunes sont les citoyens de demain. Il convient de les accompagner dans leur parcours éducatif et leur ouverture sur le monde.

La qualité de l'offre de services présente sur le territoire, qu'elle concerne la petite enfance, la scolarité ou le périscolaire, est un réel critère d'attractivité pour les familles.

Par la réécriture de notre projet éducatif de territoire, élargi aux jeunes de 0 à 18 ans, qui vient d'être approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal de mai 2024, nous souhaitons aller encore plus loin dans le partenariat entre les acteurs du Temps de l'Enfant en y intégrant l'ensemble de la politique éducative proposée par la collectivité sur la petite enfance, l'école, les centres de loisirs, la restauration collective, les accueils périscolaires, les espaces d'accueil et d'animation ainsi que les services culturels et sportifs.

La micro-crèche des Brichères, ouverte cette année, le relais petite enfance (guichet unique des modes de garde des 0-3 ans) labellisé maison des 1000 premiers jours, les trois lieux d'accueil enfants/parents qui rencontrent un franc succès, témoignent de l'engagement de la collectivité envers les familles.

Les centres de loisirs voient leur fréquentation augmenter. Les enfants ont plaisir à y retrouver "Nos chers Copains", le fil rouge des différents séjours devenu un label incontournable et les équipes d'animation.

Un nouveau conseil municipal des enfants a été installé en octobre 2023 et il fourmille d'idées.

La concertation va s'amplifier avec les équipes enseignantes de la Rive Droite, des Rosoirs et de Sainte-Genève afin que les projets de rénovation, de regroupement répondent au mieux aux besoins et aux attentes de chacun.

Le groupe scolaire des Clairions a été retenu pour la prochaine végétalisation de ses cours d'école. Les discussions avec l'équipe enseignante, les éco-délégués qui représentent leurs camarades ont commencé et vont continuer.

Nous remercions très sincèrement les équipes enseignantes, les ATSEM, les AESH, les services de la collectivité et de

l'Education Nationale ainsi que les nombreux intervenants qui oeuvrent au quotidien dans l'intérêt de nos enfants.

Nous mesurons lors des conseils d'école, lors de diverses réunions, lors des manifestations ou spectacles proposés, leur engagement auprès de leurs élèves, de nos enfants mais aussi la complexité de leurs tâches.

Tous nos remerciements également aux parents qui s'impliquent dans les associations de parents d'élèves sans lesquelles de nombreux projets ne pourraient aboutir.

Dans l'intérêt des enfants, la collectivité se doit d'être à leurs côtés.

Nous tenons à remercier les agents de notre police municipale qui, par leurs passages fréquents aux abords des écoles, par leur accompagnement sur certaines manifestations, contribuent à assurer la sécurité des enfants et des usagers.

La sécurité aux abords des écoles est cependant de la responsabilité de chacun avec le respect du code de la route, l'adaptation de sa vitesse et un stationnement respectueux de tous.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée 2024.



© Photos : Xavier Morize

Crescent Marault
Maire d'Auxerre

Bruno Marmagne

Adjoint au maire,
chargé du temps de l'enfant

PARENTALITÉ

LA MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS

La maison des 1000 premiers jours est un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres autour des questions liées à la parentalité. Ce lieu doit permettre aux parents ou futurs parents de partager, de souffler et les aider à concilier vie familiale et professionnelle (*plus d'informations page 10*).

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) LES BELLES RENCONTRES

C'est un lieu original de jeux, de rencontres, d'échanges et de convivialité. L'accès est libre, gratuit, anonyme et sans inscription. Vous venez et repartez quand vous le souhaitez, selon un rythme de fréquentation choisi par vos soins et une adhésion libre et volontaire. Il s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés par leurs parents, ou grands-parents, et aussi aux futurs parents...

- **Les mardis** de 9h30 à 11h30 à l'espace d'accueil et d'animation « la Ruche » place Degas quartier Sainte Geneviève à Auxerre (tél : 03.86.72.48.95)
- **Les mercredis** de 9h30 à 11h30 à la maison des 1000 premiers jours, 14 rue Michel Lepeletier à Auxerre (tél : 03.86.72.48.90).
- **Les vendredis** de 8h45 à 10h45 à l'espace d'accueil et d'animation « la Confluence » 16-18 avenue de la Résistance au pôle Rive Droite à Auxerre (tél : 03.86.94.06.34)

LES ACTIONS PARENTALITÉ DES ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

- Activités parents/enfants (sorties, groupes de paroles, réunions d'information, ateliers parents/enfants). Consultation des plannings sur le site internet de la ville auxerre.fr.
- Un référent famille est à votre disposition dans chaque structure pour toute question relative à votre enfant !

3 espaces d'accueil et d'animation sur la ville :

- **Les Hauts d'Auxerre** (quartiers Ste Geneviève-Rosoirs-St Siméon) : place Degas - 03.86.72.48.95 - laruche@auxerre.com
- **La Confluence** (quartier Rive-Droite) : 16 avenue de la Résistance - 03.86.94.06.34 - laconfluence@auxerre.com
- **La Boussole** (quartiers Piedalloues et St Julien/St Amâtre) : 4 bis place du Cadran- 03.86.72.48.87 - laboussole@auxerre.com





LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial,
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants.

Le médiateur familial a pour rôle de rétablir la communication, d'identifier la source du conflit, de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les différentes parties, d'organiser les droits et devoirs de parents ou de grands parents et d'aborder les questions financières.

Première séance gratuite, puis participation financière selon les revenus (de 2€ à 131€)



Antenne d'Auxerre
51 rue Darnus 89000 AUXERRE
03.86.51.29.15

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PLATEFORME « YONNE SOLIDARITÉS »

Yonne Solidarités est un premier accueil de proximité pour les usagers et pour les accompagnants. En tant que parents, vous pouvez trouver sur cette plateforme les dispositifs adaptés à vos besoins présents dans l'ensemble du département.



PMI (PROTECTION MATERNELLE INFANTILE)

La Protection Maternelle et Infantile a pour mission générale la protection et la promotion de la santé du jeune enfant au sein de sa famille et de ses lieux de vie. Elle propose des consultations pour les enfants de moins de 6 ans et répond aux questions liées au développement de l'enfant. En plus des interventions à domicile des professionnels, elle propose des ateliers collectifs sur des thématiques éducatives de la petite enfance.



Ou par téléphone :
03.86.72.58.00

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

L'aide sociale à l'enfance est un ensemble de dispositifs ayant pour objectif le soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille.



Ou par téléphone :
03.86.72.58.00

LA SANTÉ ET L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP



➤ CMS (CENTRE MEDICO SCOLAIRE)

Organisation des bilans de santé en école et accompagnement des familles pour des problématiques de santé liées à l'école (exemple : PAI, handicap...).

26 rue Etienne Dolet 89000 AUXERRE
03.86.42.00.11 - cmsauxerre@ac-dijon.fr

➤ LES RASED (RÉSEAUX D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ)

Membres des équipes enseignantes, ils interviennent auprès des élèves en classe ou en petits groupes.

RASED BIENVENU-MARTIN (Renoir)

2 avenue Courbet
Tél : 03.86.46.07.33 - rased.auxerrerenoir@ac-dijon.fr

RASED RIVE-DROITE

Rue du Général-Laperrine
Tél : 03.86.46.82.46 et 03.86.46.15.57
rased.auxerrerivedroite@ac-dijon.fr

RASED CLAIRIONS

53 avenue des Clairions
Tél : 03.86.42.79.31 - rased.moneteaucolbert@ac-dijon.fr

RASED ROSOIRS

4 allée Jules Verne
Tél : 03.86.46.31.18 - rased.auxerrerosoirs@ac-dijon.fr

➤ CMP (CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE)

Consultations psychologiques gratuites à destination des adultes et des enfants.

21 avenue Denfert Rochereau 89000 AUXERRE 03.86.72.12.45

➤ CAMSP-CMPP (CENTRE D'ACTION MEDICO SCOLAIRE PRÉCOCE - CENTRE MEDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE)

Consultations psychologiques et approche pluridisciplinaire de l'enfant.

13-15 avenue du Général Rollet, 89000 AUXERRE
03.86.46.36.57

➤ LA MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES)

Structure unique pour faciliter les démarches des personnes handicapées (offres, droits, orientations).

10 route de St Georges, 89000 PERRIGNY - 03.86.72.89.72

➤ IME (INSTITUT MÉDICO EDUCATIF) DES ISLES - IME DE VINCELLES

Accueil des enfants de 3 à 20 ans en situation de handicap (déficience intellectuelle et troubles du neurodéveloppement). Enseignement et éducation adaptés.

1 allée des Monts Blancs, 89000 AUXERRE - 03.86.18.00.18

➤ SESSAD (SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET SOINS À DOMICILE)

Soutien spécialisé aux enfants et adolescents handicapés dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles.

Rue Thomas Ancel, 89000 AUXERRE

➤ IESHA (INSTITUT D'ÉDUCATION SENSORIELLE POUR JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP AUDITIF)

Accueil des enfants déficients auditifs de 2 à 16 ans sur notification de la MDPH. Scolarité, soins et accompagnement éducatif avec un projet personnalisé en fonction des besoins.

19 rue Pierre et Marie Curie, 89000 AUXERRE - 03.86.52.34.33

➤ SAAAS (SERVICE D'AIDE À L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE ET LA SCOLARISATION)

Spécialisé dans l'accompagnement des jeunes de 0 à 20 ans présentant une déficience visuelle, sur notification MDPH.

19 rue Pierre et Marie Curie, 89000 Auxerre - 03.86.52.34.33

➤ PARH (PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP)

Accompagnement des parents d'enfant porteur de handicap et/ou adulte en situation de handicap dans les démarches (trouver une structure d'accueil, une assistante maternelle, un club sportif...).

1 rue du général de Billy, 89000 St Georges
parh89@pepcbfc.org - 03.73.53.30.60

PORTAIL FAMILLE



La ville d'Auxerre met à la disposition des parents un portail famille permettant d'effectuer des démarches en ligne.

Ces démarches sont les suivantes :

- pré-inscription dans les crèches municipales et associatives
- pré-inscription scolaire pour l'entrée en maternelle ou toute nouvelle arrivée dans une école d'Auxerre
- inscription aux activités périscolaires : accueil du matin et du soir, restauration scolaire et centres de loisirs.
- réservations des accueils périscolaires
- modification de coordonnées
- consultation et paiement des factures en ligne.

Vous y trouverez également des informations et des actualités concernant les activités de vos enfants.

Le compte famille sera automatiquement créé à partir de l'adresse mail que vous nous avez communiquée lors de l'inscription scolaire ou périscolaire de votre enfant. Il suffira d'activer ce compte en cliquant sur le lien reçu sur votre boîte mail.



Le portail famille est accessible depuis le site de la ville www.auxerre.fr



ÉCOLES, CRÈCHES, CENTRES DE LOISIRS

■ ÉCOLES PUBLIQUES

SECTEUR RIVE-DROITE

- 1 Maternelle Mignottes
- 2 Maternelle et élémentaire Rive-Droite
- 3 Groupe scolaire Brazza

SECTEUR PIEDALLOUES

- 4 Groupe scolaire Les Piedalloues

SECTEUR CLAIRIONS

- 5 Groupe scolaire Les Clairions

SECTEUR SAINT-SIMÉON

- 6 Groupe scolaire Marie-Noël

SECTEUR ROSOIRS

- 7 Maternelle Rosoirs
- 8 Élémentaire Rosoirs

SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

- 9 Maternelle et élémentaire Courbet
- 10 Maternelle et élémentaire Renoir

SECTEUR BOUSSICATS

- 11 Maternelle Henri Matisse
- 12 Élémentaire Boussicats - site *Théodore de Bèze*
- 13 Élémentaire Boussicats - site *Pierre et Marie Curie*

SECTEUR LABORDE

- 14 Groupe scolaire Jean-Pierre Soisson

◆ ÉCOLE PRIVÉE

- 1 Sainte Thérèse

★ PETITE ENFANCE

- 1 Petite crèche « Les Lutins »
- 2 Très grande crèche « Crèche Interhospitalière »
- 3 Petite crèche « Cabriole »
- 4 Petite crèche « Les Loupiots »
- 5 Petite crèche des Rosoirs
- 6 Petite crèche « Ribambelle »
- 7 Petite crèche Rive-Droite
- 8 Micro crèche des Brichères
- 9 Micro crèche « Les apprentis'sages »

● CENTRES DE LOISIRS

- 1 Centre de loisirs Rive Droite
- 2 Centre de loisirs des Rosoirs
- 3 Centre de loisirs « Maison des Enfants »
- 4 Centre de loisirs Sainte-Geneviève
- 5 Centre de loisirs des Brichères
- 6 Centre de loisirs « Les Gulli'vert »
- 7 Centre de loisirs de Laborde (PLPB)

▲ ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

- 1 La Source
- 2 La Ruche
- 3 L'Alliance
- 4 La Confluence
- 5 La Boussole



LA PETITE ENFANCE

LA MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS

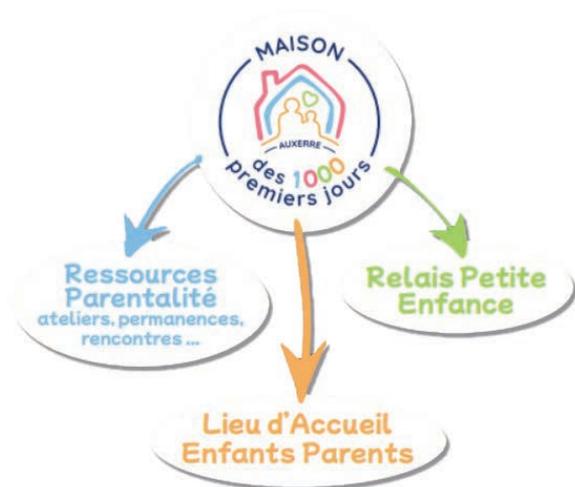
DU PROJET DE PARENTALITE AUX 3 ANS DE L'ENFANT

La maison des 1000 premiers jours est un lieu unique offrant des services gratuits pour simplifier la vie des futurs parents et de ceux ayant des enfants de 0 à 3 ans.

En tant que pilier du soutien à la parentalité, cet espace favorise l'entraide, la compréhension et la bienveillance, offrant une ressource précieuse pour accompagner les parents.



**Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.
14 rue Michel Lepeletier - 89000 Auxerre
parentalite@auxerre.com
Tél. : 03.86.72.48.90**



LES RESSOURCES PARENTALITE

Vous trouverez au sein de la maison des 1000 premiers jours de nombreuses ressources (informations des parents sur les 1000 premiers jours, aide à la découverte et à l'utilisation des ressources numériques des 1000 premiers jours...), des permanences de professionnels à votre écoute, des ateliers parentalité, des cafés des parents...

+ Le programme est consultable sur le site de la ville.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

La maison des 1000 premiers jours accueille un LAEP (plus d'informations page 4).

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information à l'intention des parents et des professionnels de la petite enfance.

Il informe les parents sur les différents modes de garde. Il est le guichet unique pour les pré-inscriptions de vos enfants dans l'ensemble des crèches municipales et associatives de la ville d'Auxerre. Il fournit la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur Auxerre et Monéteau et délivre des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur, en matière de droit du travail, et oriente les parents vers les interlocuteurs appropriés.

Il organise des temps collectifs avec les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants. Le but ? Rompre l'isolement des professionnel(le)s et créer des moments d'interactions entre les enfants.

Il contribue à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s : temps d'échanges sur des thèmes administratifs, l'éveil et la pédagogie autour du jeune enfant, le soin... mais aussi accompagnement dans la formation continue via des organismes reconnus.

14 rue Michel Lepeletier - 89000 AUXERRE - rpe@auxerre.com

Tél : 03.86.72.48.90 : pour les assistant(e)s maternel(le)s, informations sur les animations, les contrats, les congés...

Tél : 03.86.72.48.69 : pour votre recherche d'un mode de garde : liste des assistant(e)s maternel(le)s, pré-inscription en crèche....

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (18h les mardis et jeudis, et uniquement sur rdv ou par téléphone les lundis).



L'ACCUEIL CHEZ UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Si vous optez pour l'accueil de votre enfant chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) par la PMI, les animatrices du relais petite enfance pourront vous proposer un rendez-vous personnalisé.

Après avoir recensé vos attentes, vos besoins (âge de votre enfant, dates, jours et horaires d'accueil souhaités, secteurs...), elles vous fourniront une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s qui correspond à votre recherche.

Vous pourrez également, si vous le souhaitez, être accompagné par les professionnelles du relais dans votre fonction de particulier employeur tout au long de la garde (aide et soutien dans vos démarches auprès de la CAF, auprès de l'Urssaf, explication pour la rédaction du contrat de travail, et toutes questions d'ordre juridique et législatif...).

+ Estimez le montant de votre aide sur le site de la CAF : www.mon-enfant.fr

L'ACCUEIL À DOMICILE

Pour faire garder votre enfant à domicile, vous pouvez établir directement un contrat de travail avec votre employé, dans le respect du code du travail et de la convention collective en vigueur.

Vous pouvez passer par un organisme mandataire de services à la personne qui prendra en charge la gestion administrative, ou bien par un organisme prestataire de services à la personne, qui sera alors employeur et facturera une prestation de garde à domicile.

POUR TROUVER UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) :

www.yonne-assmat.org
www.mon-enfant.fr
 Relais Petite Enfance



L'ACCUEIL EN CRÈCHE

La crèche est un lieu d'accueil et d'éveil, un terrain d'exploration que nous souhaitons profitable pour votre enfant.

Une ambiance et des espaces pensés pour votre enfant où nous accompagnons le développement de ses habiletés et la rencontre entre enfants au sein du collectif.

Il existe 11 crèches à Auxerre : 5 municipales, 4 associatives, la crèche inter-hospitalière et 1 crèche privée.

Les structures accueillent généralement des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus et disposent d'espaces et de matériels pédagogiques adaptés, favorisant l'éveil et l'apprentissage de la vie en collectivité. Les professionnels de la petite enfance mettent en œuvre un projet de fonctionnement comprenant un projet d'établissement, un projet éducatif et social.

Ce projet comprend dans ses objectifs l'intégration des enfants en situation de handicap. Si la structure a la capacité d'assurer à l'enfant un accueil adapté à ses besoins (personnel, locaux, matériel...), un projet d'accueil individualisé devra être établi pour en préciser les modalités.

Les crèches sont agréées et contrôlées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et sont soumises au respect d'une réglementation nationale, afin d'assurer la sécurité des enfants.

 **Plus d'informations pages 12 à 15.**

La Ville d'Auxerre contribue, avec la CAF et la MSA pour ses ressortissants, au financement de l'ensemble des établissements publics et associatifs d'accueil du jeune enfant situés sur le territoire de la commune.

L'INSCRIPTION EN CRÈCHE

Pour obtenir une place en accueil régulier ou en occasionnel, dans l'une des structures associatives ou municipales de la Ville, il est nécessaire de procéder à une pré-inscription auprès du Relais Petite Enfance (contact page 11) ou sur le portail famille (auxerre.com). La pré-inscription ne vaut pas admission, vous serez recontacté si une place est attribuée à votre enfant. Toute admission en accueil régulier passe par la commission d'attribution des places.

PENSEZ À ANTICIPER EN PROCÉDANT À LA PRÉ-INSCRIPTION À PARTIR DU 5^{ÈME} MOIS DE GROSSESSE.



L'ensemble des places disponibles est géré par le service petite enfance de la Ville (hors crèche interhospitalière et crèche privée).

Il est important de choisir votre crèche en fonction de vos contraintes, de vos besoins et de vos préférences, l'important est de pouvoir rendre confortable votre organisation de vie.



LES TARIFS

Les tarifs varient selon le type d'établissement.

- Pour les établissements d'accueil auxerrois publics et associatifs, un même barème est appliqué qui permet de calculer un tarif basé sur les ressources du foyer et le nombre d'enfants à charge. Ce barème est défini chaque année par la Caisse Nationale des Allocations Familiales, et varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants. Par exemple en 2024 le prix varie entre 0,47 € et 4,33 € de l'heure. Le tarif proposé inclut une aide que la Caf ou la MSA, chacune pour ses ressortissants, verse directement à l'établissement concerné.
- Pour l'établissement privé auxerrois « Les Apprentis'sages » les modalités de facturation et les tarifs sont fixés librement par le gestionnaire. Les familles peuvent bénéficier ensuite - sous certaines conditions - d'une aide versée par la CAF ou la MSA.

Plus d'informations sur les tarifs et sur le crédit d'impôt pour frais de garde sur :

- www.mon-enfant.fr
- www.caf.fr
- www.service-public.fr



LES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF SUR GUICHET UNIQUE

LES STRUCTURES MUNICIPALES

GRANDE CRÈCHE KIEHLMANN	PETITE CRÈCHE DU PONT	PETITE CRÈCHE DES ROISOIRS
5 place Saint-Pierre Tél. : 03 86 52 11 16 crechekiehlmann@auxerre.com Du lundi au vendredi 7 h 30 - 18 h 30 Capacité : 55 places	1 rue Courtillière Tél. : 03 86 52 20 20 crechedupont@auxerre.com Du lundi au vendredi 8 h 00 - 19 h 00 Capacité : 13 places	13 rue de la Tour d'Auvergne Tél. : 03 86 42 79 73 crechedesrosoirs@auxerre.com Du lundi au vendredi 7 h 30 - 18 h 00 Capacité : 18 places

LES STRUCTURES ASSOCIATIVES

PETITE CRÈCHE LES LOUPIOTS	PETITE CRÈCHE LES LUTINS	PETITE CRÈCHE RIBAMBELLE
3 place du Cadran Tél. : 03 86 51 46 70 loupiots@vyv3.fr Du lundi au vendredi 7 h 30 - 18 h 30 Capacité : 16 places Gestion par la Mutualité Française Bourguignonne	13 allée Heurtebise Tél. : 03 86 46 27 99 bureauleslutins@gmail.com Du lundi au jeudi : 7 h 30 - 18 h 30 vendredi : 7 h 30 - 18 h 00 Capacité : 18 places Gestion par une association de parents bénévoles	Boulevard de Montois Tél. : 03 86 46 38 72 creche-ribambelle@orange.fr Du lundi au vendredi 7 h 30 - 18 h 30 Capacité : 20 places Gestion par l'association LRG Ribambelle

Conditions d'admission : Passage en commission + obligations vaccinales

RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-INSCRIPTION : Relais Petite Enfance : Tél. : 03 86 72 48 69 - E-mail :

PETITE CRÈCHE RIVE-DROITE

Pôle Rive-Droite
16-18 avenue de la Résistance

Tél. : 03 86 18 02 75
crecherivedroite@auxerre.com

Du lundi au vendredi
7 h 30 - 18 h 00

Capacité : 20 places

MICRO CRÈCHE DES BRICHÈRES

Chemin des Brichères

Tél. : 03 86 18 08 28
crechedesbricheres@auxerre.com

Du lundi au vendredi
7 h 30 - 18 h 30

Capacité : 12 places



PETITE CRÈCHE CABRIOLE

18 rue Etienne-Dolet

Tél. : 03 86 48 36 83
association.cabriole@orange.fr

Du lundi au vendredi
7 h 30 - 18 h 15

Capacité : 17 places

Gestion par une association
de parents bénévoles

rpe@auxerre.com

LES AUTRES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

TRÈS GRANDE CRÈCHE INTERHOSPITALIÈRE

46 rue de Fleurus

Tél. : 03 86 46 68 36
creche.interhospitaliere@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi : 6 h 00 - 22 h 00

Capacité : 83 places

GCS crèche inter-hospitalière
(qui regroupe le centre hospitalier d'Auxerre,
le centre hospitalier spécialisé de l'Yonne et la
maison départementale de retraite de l'Yonne)

Conditions d'admission :
Obligations vaccinales
Les places sont réservées au personnel hospitalier

MICRO-CRÈCHE LES APPRENTIS'SAGES

16 allée Bellevue - Laborde

Tél. : 09 80 63 35 15
lesapprentissages.microcreche@gmail.com

Du lundi au vendredi : 7 h 00 - 19 h 30

Capacité : 12 places

Établissement privé

Conditions d'admission :
Obligations vaccinales

LES ÉCOLES PUBLIQUES

INSCRIPTION

L'inscription des enfants à l'école s'effectue :

En mairie centrale ou sur le portail famille



au Guichet unique du service Accueil et Formalités (jours et horaires p.47).

L'inscription doit être réalisée par au moins un des parents ou par un substitut parental.

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

- Année en cours : inscriptions toute l'année
- Concernant l'année scolaire 2025-2026, les dates précises seront communiquées ultérieurement via le site de la Ville, par affichage et par le biais de l'école de votre enfant.

Sont uniquement concernés par les inscriptions scolaires les primo-arrivants, c'est-à-dire les enfants qui :

- entrent en première année d'école maternelle
- changent d'école en cours de scolarité,
- arrivent à Auxerre.

POUR TOUTE INSCRIPTION

Présenter le dossier d'inscription (disponible en mairie ou sur le site internet auxerre.fr) accompagné des documents suivants :

- le ou les **livret(s) de famille original(aux)** et leurs photocopies,
- une attestation de vaccination délivrée par votre médecin ou le **carton de santé**,
- un **certificat de radiation** en cas de changement d'école,
- un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**,
- pour les parents séparés, une copie de l'extrait de la **décision judiciaire** ou une **attestation sur l'honneur** fixant la résidence de l'enfant et précisant l'exercice de l'autorité parentale,
- pour les parents divorcés, une **copie du jugement**.

Un dossier incomplet ne peut être pris en compte.

Le dossier doit obligatoirement être enregistré en mairie.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans certains secteurs de la ville, des transports sont mis en place pour conduire vos enfants du domicile à l'école.



Retrouvez toutes ces informations sur le portail famille !

Toutes les informations utiles sont à retrouver sur le portail famille ou le site internet de la ville



DÉROGATIONS ÉCOLES

Pour toute demande d'inscription dans une école autre que celle du secteur, présenter en plus des documents précédents :

- un courrier de motivation**,
- en cas de garde de l'enfant, une **copie de l'attestation d'agrément** ou une attestation sur l'honneur accompagnée de la photocopie d'un justificatif de domicile de l'assistant(e) maternel(le).

Pour les parents **résidant hors d'Auxerre**, présenter :

- un courrier motivant la demande,
 - une dérogation signée du maire de la commune de résidence.
- L'imprimé est à retirer en même temps que le dossier.

SECTEUR CENTRE-VILLE



MATERNELLE JEAN-ZAY

DIRECTRICE : MME BILLES

40 rue Saint-Pélerin

Tél. : **03 86 52 79 55** - Email : 0890423b@ac-dijon.fr

> 4 classes

	7H30	8H30	11H45	13H45	16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR	

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

SANDY LUCOT : 03 86 46 67 78 / 06 21 67 19 89

ÉLÉMENTAIRE JEAN-ZAY

DIRECTEUR : M. DEMORY

61 rue du Pont

Tél. : **03 86 52 13 83** - Email : 0890403e@ac-dijon.fr

> 7 classes

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	



RESTAURANT SCOLAIRE JEAN-ZAY

40 rue Saint-Pélerin - Tél. : **03 86 52 62 88**



Transport scolaire

SECTEUR CENTRE-VILLE SUITE

GROUPE SCOLAIRE DE PARIS

DIRECTRICE : MME ROUSSEAU

Email : 0890490z@ac-dijon.fr



MATERNELLE DE PARIS

78 rue de Paris

Tél. : 03 86 52 73 16

> 2 classes

	7H30	8H30	11H45	13H45	16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR	

ÉLÉMENTAIRE DE PARIS

12 rue Dampierre

Tél. : 03 86 52 09 95

> 4 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	

COORDINATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

03 86 46 70 35 / 06 21 67 19 74



RESTAURANT SCOLAIRE PARIS

1 bis rue du 4 Septembre - Tél. : 03 86 51 16 42

SECTEUR BRAZZA

GROUPE SCOLAIRE DE BRAZZA

DIRECTRICE : MME RODAGLIO

16 rue de Brazza - Email : 0890399a@ac-dijon.fr



MATERNELLE BRAZZA

Tél. : 03 86 46 14 72

> 2 classes

	7H30	8H30	11H45	13H45	16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR	

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DU SECTEUR :

NADÈGE MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63

ÉLÉMENTAIRE BRAZZA

Tél. : 03 86 46 32 74

> 5 classes

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	



RESTAURANT SCOLAIRE BRAZZA

16 rue de Brazza - Tél. : 06 75 26 90 91

SECTEUR CLAIRIONS

GRUPE SCOLAIRE DES CLAIRIONS

DIRECTRICE : MME FOUCHER

Email : 0890400b@ac-dijon.fr



MATERNELLE CLAIRIONS

1 rue de la Maladière

Tél. : 03 86 46 96 45

> 2 classes

	7H30	8H30		11H45	13H45		16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ACCUEIL DU SOIR	

ÉLÉMENTAIRE CLAIRIONS

53 avenue des Clairions

Tél. : 03 86 46 42 52

> 4 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

	7H30	8H25		11H40	13H40		16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DU SECTEUR :

SYLVIE JACQUEMARD : 03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39



RESTAURANT SCOLAIRE CLAIRIONS

53 avenue des Clairions - Tél. : 03 86 46 23 66

SECTEUR LABORDE

GROUPE SCOLAIRE JEAN-PIERRE SOISSON

DIRECTRICE : MME BILLIAT

2 rue de Curly, Laborde

Tél. : **03 86 46 60 24** - Email : 0890428g@ac-dijon.fr



MATERNELLE JEAN-PIERRE SOISSON

> 1 classe

	7H30	8H30		11H45	13H45		16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR			

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DU SECTEUR :**

NADÈGE MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63

ÉLÉMENTAIRE JEAN-PIERRE SOISSON

> 2 classes

	7H30	8H25		11H40	13H40		16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION			

+ UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN ÉLÉMENTAIRE POUR ENFANTS AUTISTES.



RESTAURANT SCOLAIRE JEAN-PIERRE SOISSON

2 rue de Curly, Laborde - Tél. : **03 86 52 15 69**



Transport scolaire

SECTEUR BRICHÈRES/BOUSSICATS

MATERNELLE HENRI-MATISSE

DIRECTRICE : MME GATHELLIER-PETIT

27 avenue Hoche

Tél. : **03 86 52 33 74** - Email : 0890415t@ac-dijon.fr

> 4 classes

	7H30	8H40		11H35	13H35		16H40	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT		ACCUEIL DU SOIR	



**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DU SECTEUR :**

SYLVIE JACQUEMARD : 03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39



RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE (LIAISON EN BUS)

15 bis rue P.-et-M.-Curie - Tél. : **03 86 52 65 77**

SECTEUR BRICHÈRES/BOUSSICATS SUITE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES BOUSSICATS

DIRECTEUR : M. PORTAIS

Email : 0890398z@ac-dijon.fr

> 9 classes

PIERRE ET MARIE CURIE DU CP AU CE2

15 bis rue Pierre et Marie Curie

Tél. : **03 86 52 38 13**



	7H30	8H25	11H45	13H45	16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	

THÉODORE DE BÈZE CM1 ET CM2

26 rue Théodore-de-Bèze

Tél. : **03 86 51 26 19**

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DU SECTEUR :**

SYLVIE JACQUEMARD : 03 86 51 49 37 / 06 21 67 19 39

	7H30	8H15	11H30	13H30	16H15	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	



RESTAURANT SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE (LIAISON EN BUS)

15 bis rue P.-et-M.-Curie - Tél. : **03 86 52 65 77**

SECTEUR PIEDALLOUES

GROUPE SCOLAIRE DES PIEDALLOUES

DIRECTRICE : MME COSTAL
 Email : 0891060u@ac-dijon.fr



MATERNELLE PIEDALLOUES

Place de l'Île de France
 Tél. : **03 86 52 31 95**

> 4 classes

	7H30	8H30		11H45	13H45		16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ACCUEIL DU SOIR	

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
 DU SECTEUR :**

CAROLINE ADRIFI : 03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14

ÉLÉMENTAIRE PIEDALLOUES

Place de l'Île de France
 Tél. : **03 86 51 18 70 / 03 86 51 44 05**

> 7 classes

	7H30	8H25		11H40	13H40		16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION	



RESTAURANT SCOLAIRE PIEDALLOUES
 Place de l'Île de France - Tél. : **03 86 52 64 14**

SECTEUR ROSOIRS

GROUPE SCOLAIRE DES ROSOIRS

DIRECTEUR : M. FOISSY

MATERNELLE DES ROSOIRS

13 bis rue de la Tour d'Auvergne
Tél. : 03 86 46 35 04 - Email : 0891250a@ac-dijon.fr

> 4 classes dont 1 classe de toute petite section (TPS)



	7H30	8H40	11H40	13H40	16H40	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDienne	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS

ÉLÉMENTAIRE DES ROSOIRS

4 rue Jules-Verne
Tél. : 03 86 46 33 12 - Email : 0891240p@ac-dijon.fr
> 6 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

COORDINATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

03 86 46 70 35 / 06 21 67 19 74

CENTRE DE LOISIRS DES ROSOIRS

13 rue de la Tour-d'Auvergne
Tél. : 03 86 46 70 35
E-mail : cl.rosoirs@auxerre.com

CLASSE CHAM (classes à horaires aménagés musique)
Toutes les classes de Cycle 3 y participent en partenariat avec le Conservatoire (ouvert à tous).

	7H30	8H25	11H50	13H50	16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDienne	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION



RESTAURANT SCOLAIRE ROSOIRS

19 rue de la Tour d'Auvergne - Tél. : 03 86 46 29 36

SECTEUR RIVE-DROITE

MATERNELLE RIVE-DROITE

DIRECTRICE : MME PILLOT

rue Charles de Foucault

Tél. : **03 86 46 88 74** - Email : 0890425d@ac-dijon.fr

> 3 classes



CENTRE DE LOISIRS RIVE DROITE

16-18 avenue de la Résistance

Tél. : **03 86 46 73 91**

E-mail : cl.rivedroite@auxerre.com

	7H30	8H30	11H45	13H45	16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DU SECTEUR :**

NADÈGE MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63

MATERNELLE MIGNOTTES

DIRECTRICE : MME HOMMET

5 rue des Fontenottes

Tél. : **03 86 46 81 98** - Email : 0890048u@ac-dijon.fr

> 3 classes

	7H30	8H40	11H55	13H55	16H40	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN* 	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	 ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	

* L'accueil du matin des Mignottes a lieu à l'école maternelle Rive-Droite avec liaison en bus.



RESTAURANT SCOLAIRE MIGNOTTES (LIAISON EN BUS)

5 rue des Fontenottes - Tél. : **03 86 46 47 61**



Transport scolaire

SECTEUR RIVE-DROITE SUITE

ÉLÉMENTAIRE RIVE-DROITE

DIRECTRICE : MME ANASTASIO

28 avenue de la Résistance

Tél. : **03 86 94 00 42** - Email : 0890414s@ac-dijon.fr

> 10 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

CENTRE DE LOISIRS RIVE-DROITE

16-18 avenue de la Résistance

Tél. : **03 86 46 73 91**

E-mail : cl.rivedroite@auxerre.com

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION (AU CENTRE DE LOISIRS)

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DU SECTEUR :**

NADÈGE MIGNON : 03 86 46 73 91 / 07 63 19 59 63



RESTAURANT SCOLAIRE MIGNOTTES (LIAISON EN BUS)

5 rue des Fontenottes - Tél. : **03 86 46 47 61**



SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE

MATERNELLE RENOIR

DIRECTEUR : M. MOLLENS-FEVRE

6 avenue Courbet

Tél. : **03 86 46 33 64** - Email : 0890095v@ac-dijon.fr

> 4 classes



	7H30	8H40		11H55		13H55		16H40		18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS			

ÉLÉMENTAIRE RENOIR

DIRECTRICE : MME GOBIER

4 avenue Courbet

Tél. : **03 86 94 00 18** - Email : 0890094u@ac-dijon.fr

> 7 classes + 1 UPE2A (pour les élèves allophones)

COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU SECTEUR :

CAROLINE ADRIFI : 03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14

	7H30	8H25		11H40		13H40		16H25		18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT		PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION			



RESTAURANT SCOLAIRE RENOIR

4 avenue Courbet - Tél. : **03 86 46 26 96**

CENTRE DE LOISIRS SAINTE-GENEVIÈVE

Bureau – Le Kiosque

6 rue Renoir

Tél. : **03 86 46 86 72**

E-mail : cl.saintegenevieve@auxerre.com

SECTEUR SAINTE-GENEVIÈVE SUITE

MATERNELLE COURBET

DIRECTRICE : MME LANCELOT-RONOT

12 rue Fragonard

Tél. : **03 86 46 33 70** - Email : 0890847m@ac-dijon.fr

> 4 classes



	7H30	8H40		11H55		13H55		16H40		18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT			PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS		

ÉLÉMENTAIRE COURBET

DIRECTEUR : M. MIRKOVIC

12 avenue Courbet

Tél. : **06 73 74 14 41** - Email : 0890860b@ac-dijon.fr

> 8 classes + 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

CENTRE DE LOISIRS SAINTE-GENEVIÈVE

Bureau – Le Kiosque

6 rue Renoir

Tél. : **03 86 46 86 72**

E-mail : cl.saintegenevieve@auxerre.com

	7H30	8H25		11H40		13H40		16H25		18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT			PAUSE MÉRIDIANNE	ENSEIGNEMENT		ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION		



RESTAURANT SCOLAIRE RENOIR

4 avenue Courbet - Tél. : **03 86 46 26 96**

**COORDINATRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DU SECTEUR :**

CAROLINE ADRIFI : 03 86 46 86 72 / 06 84 24 02 14

LES ÉCOLES PUBLIQUES D'AUXERRE

SECTEUR SAINT-SIMÉON

GRUPE SCOLAIRE MARIE NOËL

DIRECTRICE : MME CHAILLOUX

1 allée de la Colémine - Tél. : 03 86 46 78 76 - Email : 0890945u@ac-dijon.fr

MATERNELLE MARIE NOËL > 4 classes

	7H30	8H30	11H45	13H45	16H30	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ACCUEIL DU SOIR CENTRE DE LOISIRS	

UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN MATERNELLE POUR ENFANTS AUTISTES.

ÉLÉMENTAIRE MARIE NOËL > 8 classes

	7H30	8H25	11H40	13H40	16H25	18H30
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	ÉTUDE SURVEILLÉE + ANIMATION (AU CENTRE DE LOISIRS)	

COORDINATRICE
DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
DU SECTEUR :

SANDY LUÇOT :

03 86 46 67 78 / 06 21 67 19 89

CENTRE DE LOISIRS MAISON DES ENFANTS

6 boulevard de Montois

Tél. : 03 86 46 67 78

cl.maisondesenfants@auxerre.com



RESTAURANT SCOLAIRE MARIE-NOËL

3 allée de la Colémine - Tél. : 03 86 46 60 55

ENSEIGNEMENT

PRIVÉ

SAINTE-MARIE

14 rue de la Fraternité

CHEFFE D'ÉTABLISSEMENT :

MME MOUSSOUX-CLÉMENSAT

direction@ecole-privee-sainte-marie.com

Tél. : 03 86 52 10 40

> 14 classes

SAINTE-THÉRÈSE

6 boulevard de Montois

CHEFFE D'ÉTABLISSEMENT :

MME ABT

ste-therese@saint-joseph-auxerre.fr

Tél. : 03 86 94 23 70

> 14 classes

MONTESSORI AUXERRE

14 quai de la Marine

DIRECTRICE : MME GENDRIN

info@montessori-auxerre.com

Tél. : 06 89 73 00 14

> 2 classes



RÉUSSITE

ÉDUCATIVE

ET

CME

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Le programme de réussite éducative (PRE) propose des parcours individualisés aux enfants de 2 à 18 ans résidant dans les quartiers politique de la ville et présentant des difficultés dans différents domaines tels que la scolarité, la santé...

Le dispositif vise une meilleure réussite scolaire et éducative, le bien-être et l'épanouissement personnel des jeunes.

Les familles sont identifiées par le biais des enseignants et/ou professionnels du secteur médico-social (Conseil Départemental, Centre social, Centre de loisirs et autres structures du médico-social) mais peuvent aussi contacter les professionnels du dispositif en direct.

Les actions individuelles menées par le PRE sont variées et s'inscrivent dans le cadre d'un parcours individualisé de l'enfant et de l'adolescent sur différentes thématiques.

Soutien à la parentalité

Le français au quotidien

Atelier langage

Passage CM2-6^{ème}

Cercle de lecture CE2

L'accompagnement à la scolarité

Accès aux soins et à la santé orthophoniste, psychologue, etc

Accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs

Coordination du dispositif : 03 86 72 44 42 / 06 12 11 18 42
Réfèrent de parcours famille : 03 86 72 44 36 / 06 75 25 92 56

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS MANDAT 2023-2025



PÉRISCOLAIRE

Le Conseil municipal des enfants traduit une volonté politique de la municipalité d'associer les jeunes dans la vie de la cité. C'est une instance citoyenne, de réflexion, d'information, de propositions et d'échanges entre la municipalité et les jeunes sur des questions d'intérêt communal.

Créée en 2022, cette instance de la démocratie participative est composée de 28 enfants maximum. Ce nombre peut varier selon la participation ou non de l'ensemble des écoles publiques et privées d'Auxerre. Des élections se sont déroulées en octobre 2023.

Sont éligibles les enfants de classe de CM1 et à parité fille-garçon, domiciliés à Auxerre. Ils sont élus pour un mandat de 2 ans avec l'élection du maire et de ses adjoints.

Le CME est composé de différentes commissions au sein desquelles les enfants seront répartis selon les thématiques de leur choix tels que : environnement /aménagement/ prévention et sécurité/ le vivre ensemble, les loisirs...

Coordination du dispositif :
03 86 72 44 43 / 06 21 67 19 84

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

LA RESTAURATION COLLECTIVE

Les 11 restaurants scolaires de la Ville accueillent les enfants de toutes les écoles publiques d'Auxerre.

La Ville d'Auxerre a défini précisément la qualité de la prestation demandée à la société de restauration ELIOR qui prépare chaque jour les repas à la cuisine centrale. Une fois par semaine, un menu végétarien est proposé ; il permet de montrer aux enfants que l'on peut manger autrement mais toujours équilibré (Loi Egalim).

Les menus sont composés par une diététicienne qui veille à la qualité et au bon équilibre des repas servis sans jamais oublier la notion de plaisir et de découvertes culinaires.

LA QUALITÉ

Labellisée ECOCERT « En Cuisine » de niveau 1, la Ville s'engage à :

- Proposer toute l'année un choix varié de produits issus de l'agriculture biologique, 40% minimum
- Privilégier les produits locaux issus de filières courtes, 50 % du total des composants, afin de réduire l'empreinte carbone et de créer un lien social avec les producteurs de la région,
- Garantir l'équilibre nutritionnel et la variété des menus, en valorisant le « fait maison »,
- Mettre en place des mesures concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire et améliorer la gestion des déchets.

L'ANIMATION ET LA NUTRITION

Des animations ludiques, nutritionnelles et éducatives sont proposées tout au long de l'année : la semaine du goût, le printemps bio, des repas à thèmes autour des régions et des pays.

En parallèle, un travail participatif avec quelques classes est mené sur le gaspillage alimentaire, l'éducation au goût, la nutrition, le tri des déchets et le compostage.



les menus sont téléchargeables

sur le portail famille

et consultables sur l'application App'Table



CUISINE CENTRALE

17 rue du Colonel-Rozanoff

Tél : 03 86 42 97 98

horaires de permanence (encaissement, espèces et régularisation)

les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 16h30

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Si votre enfant est concerné par une **allergie alimentaire** ou un **problème de santé**, il convient de le signaler impérativement à la mairie au moment de l'inscription ou dès que vous en avez connaissance. Si nécessaire, un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** sera mis en place en concertation avec le médecin scolaire (ou votre médecin traitant). Votre enfant ne sera admis au restaurant scolaire qu'après réception par la Mairie d'Auxerre du PAI établi par le médecin et signé de tous les intervenants scolaires et périscolaires.

Si votre enfant a déjà un PAI, merci de le fournir au moment de l'inscription ou ré-inscription périscolaire. La modalité d'accueil « avec panier-repas » doit être spécifiée dans le P.A.I. de votre enfant. Le document précisera que ce dernier consommera exclusivement le repas que vous lui aurez fourni (panier-repas).

L'élaboration et le transport de ce panier-repas sont entièrement sous votre responsabilité.

AVANT ET APRÈS LA CLASSE

Les accueils de loisirs proposent des temps d'animation après l'école mais également un temps d'étude surveillée pour les enfants des écoles élémentaires.

Selon les écoles ils sont organisés dans les locaux de l'école et/ou dans les centres de loisirs (voir pages 17 à 30).

La Ville d'Auxerre souhaite développer la qualité de ses accueils périscolaires et assurer une cohérence tout au long de la journée des enfants en impulsant un partenariat solide entre les parents, les enseignants et tous les acteurs éducatifs (animateurs, agents des écoles...).

Ils sont coordonnés par les directrices des centres de loisirs.

Une charte des temps périscolaires (disponible sur demande ou téléchargeable sur le portail famille) décrit et cadre leur fonctionnement.

Pour une meilleure qualité d'accueil en accueil du soir/études surveillées, nous recommandons un départ à partir de 17h30.

Service des centres de loisirs et accueils périscolaires de la Ville d'Auxerre. : 03 86 72 44 46 ou 03 86 72 44 79.



INSCRIPTIONS/TARIFICATIONS

L'INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION

est à renouveler chaque année en mairie centrale ou via le portail famille.

Tout d'abord, une inscription administrative est nécessaire et des pièces justificatives sont à fournir. Ensuite, il est **obligatoire** d'effectuer des réservations pour toute fréquentation à un service (accueil du matin, restauration collective, accueil du soir, étude surveillée, centre de loisirs mercredi et vacances).

AGENDA DE FRÉQUENTATION



POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE :
La réservation se fait sur l'application App'table. Aucune modification ne peut être prise en compte par les services de la mairie.

POUR LES ACCUEILS AVANT/APRÈS LA CLASSE :

Les réservations sont à effectuer **uniquement en ligne via le portail famille**. L'accueil est effectif 48h après la démarche.

Plus de détails sur le portail famille !



Possibilité de réserver, annuler ou modifier l'agenda au plus tard 3 jours avant le jour de fréquentation (informations et conditions consultables dans la notice explicative).

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

LES TARIFS sont basés sur le **Quotient Familial** : pour les parents ne fournissant pas leurs revenus, les tarifs maximum seront appliqués.

Périscolaire		Tarif repas		Tarif accueils périscolaires matin et soir (dans les écoles et centres de loisirs)							
				MATIN habitants d'Auxerre		MATIN habitants hors d'Auxerre		SOIR habitants d'Auxerre		SOIR habitants hors d'Auxerre	
Quotient familiale (en €)	Tranche	Habitants d'Auxerre	Habitants hors d'Auxerre	Jusqu'à la 8 ^{ème} fréquentation mensuelle	À partir de la 9 ^{ème} fréquentation mensuelle	Jusqu'à la 8 ^{ème} fréquentation mensuelle	À partir de la 9 ^{ème} fréquentation mensuelle	Jusqu'à la 8 ^{ème} fréquentation mensuelle	À partir de la 9 ^{ème} fréquentation mensuelle	Jusqu'à la 8 ^{ème} fréquentation mensuelle	À partir de la 9 ^{ème} fréquentation mensuelle
1 à 199	1	1,89 €	2,26 €	0,20 €	0,10 €	0,25 €	0,13 €	0,45 €	0,23 €	0,50 €	0,25 €
200 à 299	2	2,15 €	2,57 €	0,30 €	0,15 €	0,40 €	0,20 €	0,70 €	0,35 €	0,75 €	0,38 €
300 à 399	3	2,36 €	2,84 €	0,40 €	0,20 €	0,50 €	0,25 €	0,90 €	0,45 €	1,00 €	0,50 €
400 à 499	4	2,57 €	3,10 €	0,50 €	0,25 €	0,65 €	0,33 €	1,15 €	0,58 €	1,25 €	0,63 €
500 à 599	5	2,84 €	3,41 €	0,60 €	0,30 €	0,80 €	0,40 €	1,40 €	0,70 €	1,50 €	0,75 €
600 à 649	6	3,15 €	3,78 €	0,65 €	0,33 €	0,90 €	0,45 €	1,55 €	0,78 €	1,65 €	0,83 €
650 à 699	7	3,41 €	4,10 €	0,70 €	0,35 €	0,95 €	0,48 €	1,65 €	0,83 €	1,75 €	0,88 €
700 à 749	8	3,68 €	4,41 €	0,75 €	0,38 €	1,00 €	0,50 €	1,75 €	0,88 €	1,85 €	0,93 €
750 à 849	9	3,94 €	4,73 €	0,85 €	0,43 €	1,10 €	0,55 €	1,95 €	0,98 €	2,05 €	1,03 €
850 à 949	10	4,15 €	4,99 €	0,95 €	0,48 €	1,20 €	0,60 €	2,20 €	1,10 €	2,30 €	1,15 €
950 à 1049	11	4,41 €	5,30 €	1,05 €	0,53 €	1,30 €	0,65 €	2,40 €	1,20 €	2,55 €	1,28 €
1050 à 1149	12	4,67 €	5,62 €	1,15 €	0,58 €	1,45 €	0,73 €	2,65 €	1,33 €	2,80 €	1,40 €
1150 à 1499	13	4,94 €	5,93 €	1,50 €	0,75 €	1,90 €	0,95 €	3,45 €	1,73 €	3,65 €	1,83 €
+ de 1500	14	5,20 €	6,25 €	1,60 €	0,80 €	2,00 €	1,00 €	3,50 €	1,75 €	3,70 €	1,85 €
enfant occasionnel		5,51 €	6,62 €								
parent occasionnel		5,67 €	6,83 €								

Tarifs susceptibles d'évoluer en 2025

FACTURATION

MAIRIE CENTRALE – SERVICE ACCUEIL ET FORMALITÉS

Une seule facture regroupe l'ensemble des services périscolaires (accueil du matin, du soir, des centres de loisirs) et des crèches.

Le paiement de cette facture peut être fait soit :

- par prélèvement automatique (en faisant la demande auprès de la régie de recettes unique),
- par internet avec votre carte bancaire en vous connectant au portail famille,
- en chèque, espèces, tickets CESU ou carte bancaire au service régie de recettes unique - 14 place de l'hôtel de Ville - 89000 Auxerre (au guichet unique).

Les paiements directement dans les structures (établissements petite enfance ou centres de loisirs) ne sont pas acceptés.

Pour tout renseignement :
finances.regieunique@auxerre.com
ou 03.86.72.44.26

Tous les renseignements et les documents téléchargeables (dossiers, règlements...) sont disponibles sur le portail famille ou sur le site internet **www.auxerre.fr** rubrique pratique - enfance et jeunesse.

CENTRES DE LOISIRS

LES STRUCTURES MUNICIPALES

Les cinq centres de loisirs de la Ville d'Auxerre (centre de loisirs des Rosoirs, centre de loisirs des Brichères, centre de loisirs Rive-Droite, centre de loisirs Sainte-Geneviève, centre de loisirs Maison des Enfants) accueillent les enfants de 2 ans et demi/3 ans et scolarisés jusqu'à 12 ans. L'encadrement des enfants est assuré par une équipe de professionnels diplômés.

SONT PRIORITAIRES : les enfants inscrits dans les écoles d'Auxerre et habitant Auxerre puis les enfants de la Communauté de l'auxerrois.

Les enfants non-inscrits dans les écoles d'Auxerre et/ou habitant hors Communauté d'agglomération de l'auxerrois seront accueillis en fonction des places disponibles au moment de la réservation.

PLUSIEURS ACCUEILS SONT POSSIBLES :

- l'accueil périscolaire du soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- le mercredi
- les vacances.

Mercredis et vacances : possibilité de fréquenter le centre de loisirs en 1/2 journée, 1/2 journée avec repas ou journée complète sans service repas : les après-midi, accueil à partir de 13h30.



INSCRIPTIONS

L'inscription se fait à la mairie ou sur le portail famille. Les réservations sont obligatoires et se font sur le portail famille **uniquement**. Pour les vacances scolaires, les réservations sont ouvertes 15 jours avant le début des vacances.

IMPORTANT : Un enfant ne peut pas être accueilli pour le seul temps du repas.

Les centres de loisirs répondent, dans leur organisation, à une réglementation. Un projet éducatif et un projet pédagogique permettent de poursuivre les objectifs éducatifs de la Ville pour favoriser l'égalité des chances et contribuer à l'épanouissement de tous les enfants.

Ils contribuent ainsi au développement de leurs compétences collectives et individuelles et de leur autonomie par l'apprentissage de la vie en collectivité, l'accès à des loisirs éducatifs, culturels et de détente tout en respectant leur propre rythme et en impliquant leur famille.





LES STRUCTURES MUNICIPALES

CENTRE DE LOISIRS LA MAISON DES ENFANTS

6 Boulevard de Montois Saint Siméon
Tél : 03 86 46 67 78
cl.saintsimeon@auxerre.com

CENTRE DE LOISIRS LES BRICHÈRES

41 boulevard Lyautey
Tél : 03 86 51 49 37
cl.brichereres@auxerre.com

De 7 h 30 à 18 h 30

de 8 à 18 heures

Du lundi au vendredi
de 8 à 18 heures

Du lundi au vendredi
de 8 à 18 h 30

REPAS POSSIBLE SUR

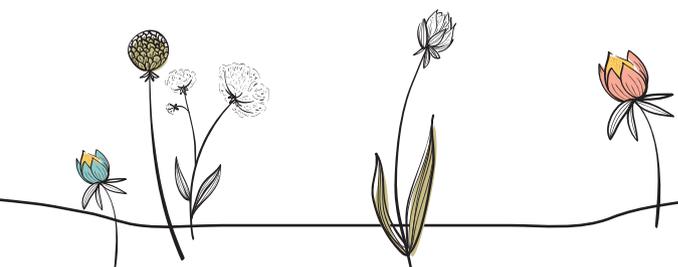
* le lieu de restauration scolaire est susceptible



Afin d'accueillir au mieux votre enfant, nous vous proposons de mettre en place un protocole d'accueil spécifique :
rencontre préalable de l'enfant et de ses parents
avec la direction du centre et son équipe d'animation,
aménagement du rythme de l'enfant, procédures de vie quotidienne, encadrement...

CENTRE DE LOISIRS RIVE-DROITE	CENTRE DE LOISIRS DES ROSOIRS	CENTRE DE LOISIRS SAINTE-GENEVIÈVE
16-18 avenue de la Résistance Tél: 03 86 46 73 91 cl.rivedroite@auxerre.com	13 rue de la Tour-d’Auvergne Tél: 03 86 46 70 35 cl.rosoirs@auxerre.com	Bureau – Le Kiosque : 6 rue Renoir Tél : 03 86 46 86 72 cl.saintegenevieve@auxerre.com
MERCREDIS		
de 8 à 18 heures	de 8 à 18 heures	de 8 à 18 heures
VACANCES SCOLAIRES		
Du lundi au vendredi de 8 à 18 heures	Du lundi au vendredi de 8 à 18 heures	Du lundi au vendredi de 8 à 18 heures
RÉSERVATION / ACCUEILS PÉRISCOLAIRES : se reporter à la page 32		

de changer en fonction des effectifs enfants ou autres raisons pour une meilleure organisation.



IMPORTANT :
En inscrivant son enfant dans un centre de loisirs la famille a pris connaissance du règlement et s’engage à en **respecter les modalités.**

TARIFS DES STRUCTURES MUNICIPALES

CENTRES DE LOISIRS		TARIFS À L'UNITÉ POUR LES HABITANTS D'AUXERRE					
		Mercredi			Vacances		
Quotient Familial (en €)	Tranche	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas
0 € à 199 €	1	1,20 €	2,40 €	4,29 €	1,30 €	2,60 €	4,49 €
200 € à 299 €	2	1,30 €	2,60 €	4,75 €	1,40 €	2,80 €	4,95 €
300 € à 399 €	3	1,35 €	2,70 €	5,06 €	1,45 €	2,90 €	5,26 €
400 € à 499 €	4	1,40 €	2,80 €	5,37 €	1,50 €	3,00 €	5,57 €
500 € à 599 €	5	1,45 €	2,90 €	5,74 €	1,55 €	3,10 €	5,94 €
600 € à 649 €	6	1,50 €	3,00 €	6,15 €	1,60 €	3,20 €	6,35 €
650 € à 699 €	7	1,55 €	3,10 €	6,51 €	1,65 €	3,30 €	6,71 €
700 € à 749 €	8	1,80 €	3,60 €	7,28 €	1,90 €	3,80 €	7,48 €
750 € à 849 €	9	1,95 €	3,90 €	7,84 €	2,05 €	4,10 €	8,04 €
850 € à 949 €	10	2,10 €	4,20 €	8,35 €	2,20 €	4,40 €	8,55 €
950 € à 1 049 €	11	2,40 €	4,80 €	9,21 €	2,50 €	5,00 €	9,41 €
1 050 € à 1 149 €	12	2,70 €	5,40 €	10,07 €	2,80 €	5,60 €	10,27 €
1 150 € à 1 499 €	13	3,30 €	6,60 €	11,54 €	3,40 €	6,80 €	11,74 €
1 500 € et plus	14	4,20 €	8,40 €	13,60 €	4,30 €	8,60 €	13,80 €

CENTRES DE LOISIRS		TARIFS À L'UNITÉ POUR LES NON AUXERROIS					
		Mercredi			Vacances		
Quotient Familial (en €)	Tranche	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas	1/2 journée	journée sans repas	journée avec repas
0 € à 199 €	1	1,45 €	2,90 €	5,16 €	1,55 €	3,10 €	5,36 €
200 € à 299 €	2	1,55 €	3,10 €	5,67 €	1,70 €	3,40 €	5,97 €
300 € à 399 €	3	1,60 €	3,20 €	6,04 €	1,75 €	3,50 €	6,34 €
400 € à 499 €	4	1,70 €	3,40 €	6,50 €	1,80 €	3,60 €	6,70 €
500 € à 599 €	5	1,75 €	3,50 €	6,91 €	1,85 €	3,70 €	7,11 €
600 € à 649 €	6	1,80 €	3,60 €	7,38 €	1,90 €	3,80 €	7,58 €
650 € à 699 €	7	1,85 €	3,70 €	7,80 €	2,00 €	4,00 €	8,10 €
700 € à 749 €	8	2,15 €	4,30 €	8,71 €	2,30 €	4,60 €	9,01 €
750 € à 849 €	9	2,35 €	4,70 €	9,43 €	2,45 €	4,90 €	9,63 €
850 € à 949 €	10	2,50 €	5,00 €	9,99 €	2,65 €	5,30 €	10,29 €
950 € à 1 049 €	11	2,90 €	5,80 €	11,11 €	3,00 €	6,00 €	11,30 €
1 050 € à 1 149 €	12	3,25 €	6,50 €	12,12 €	3,35 €	6,70 €	12,32 €
1 150 € à 1 499 €	13	3,95 €	7,90 €	13,83 €	4,10 €	8,20 €	14,13 €
1 500 € et plus	14	5,05 €	10,10 €	16,35 €	5,15 €	10,30 €	16,55 €

Tarifs susceptibles d'évoluer en 2025. Pour les tarifs des accueils périscolaires du soir organisés dans les centres de loisirs, se reporter à la page 34.



LES CENTRES DE LOISIRS NON MUNICIPAUX

CENTRE DE LOISIRS DU PATRONAGE LAÏQUE PAUL-BERT (PLPB)

Bureau : 8 passage Soufflot

Tél : 09 54 30 06 58 / Mobile : 07 83 12 99 63

Fax : 03 86 51 16 63

plpb@wanadoo.fr

Site : www.plpbauxerre.com

Centre de Laborde
Salle polyvalente
Rue Georges-Mothéré

De 3 à 15 ans

Les vacances scolaires : accueil à la journée avec repas,
ou demi-journée sans repas.

Ramassage en car sur Auxerre

CENTRE DE LOISIRS LES GULLI'VERT

Club Vert - Les Montardoins, route de Vaux

Tél : 03 86 72 09 78 / Fax : 03 86 72 09 73

gullivert@orange.fr

Site : www.clubvert.org

page Facebook : centre de loisirs « les Gullivert »

De 3 à 14 ans

Les mercredis et lors des vacances scolaires
de 7 h 45 à 18 h 15.

Accueil à la journée ou demi-journée.

Possibilité de restauration le midi.

Possibilité de liaison en bus le mercredi midi
pour les enfants de l'école des Piedalloues

VIVE LE SPORT

LES TERRAINS EN ACCÈS LIBRE



PLATEAUX MULTISPORTS :

Quartier Ste-Geneviève :

- 1 Rue Renoir
- 2 Avenue Courbet
- 3 Boulevard de Montois (2 plateaux)

Quartier St Siméon :

- 4 Parc du Merlot

Quartier des Rosoires :

- 5 Rue d'Iéna

Quartier des Piedalloues :

- 6 Boulevard des Alpes
- 7 Rue de Champagne

Quartier Rive-Droite :

- 8 Rue Colbert
- 9 Avenue de la Résistance (2 plateaux)

Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 10 Rue du 24 Août

Quartier des Conches/Clairions :

- 11 Rue Guynemer

Jonches :

- 12 Rue des Écoles

Laborde :

- 13 Rue Georges-Mothéré

Vaux :

- 14 Rue de Poiry



SKATE-PARK :

Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 1 Place de la Gare St-Amâtre



TERRAINS DE PÉTANQUE :

Quartier Ste-Geneviève :

- 1 Parc central

Quartier St-Siméon :

- 2 Boulevard de Montois

Quartier des Rosoires :

- 3 Rue d'Iéna

Quartier des Piedalloues :

- 4 Boulevard des Pyrénées

Quartier Rive-Droite :

- 5 Rue Paul-Emile-Victor

Quartier des Brichères :

- 6 Parc de la Turbine, place Fernand-Clas
- 7 Chemin des Béquillys

Quartier des Conches/Clairions :

- 8 Avenue Haussmann
- 9 Rue Guynemer

Vaux :

- 10 Rue de Poiry

Laborde :

- 11 Rue de Curly



ESPACE FITNESS :

Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 1 Parc de l'Arbre Sec



TERRAINS DE BI-CROSS :

Quartier Ste-Geneviève :

- 1 Parc central

Quartier St-Siméon :

- 2 Parc du Merlot

Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 3 Parc de l'Arboretum, rue Rantheaume

Quartier des Piedalloues :

- 4 Rue des Griottes



TERRAINS DE FOOTBALL :

Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 1 Rue des Montardoins

Quartier St-Julien/St-Amâtre :

- 2 Parc de l'Arboretum, rue Rantheaume

Quartier des Piedalloues :

- 3 Rue des Griottes

Quartier Rive-Droite :

- 4 Rue Lambaréné

Quartier des Brichères :

- 5 Chemin des Béquillys



LES INSTALLATIONS SPORTIVES

STADE NAUTIQUE

83 avenue Yver Prolongée - Tél. : 03 86 72 96 96

Les tarifs intercommunautaires sont disponibles sur le site de la Communauté d'agglomération auxerroise, www.agglo-auxerrois.fr, rubrique agglomération – équipement – stade nautique ou sur place.

DIFFÉRENTES ANIMATIONS SONT PROPOSÉES :

- **Les bébés nageurs**
renseignements Baby club auxerrois
babyclubauxerrois@gmail.com
- **Éveil aquatique - Apprendre à se sauver** (pour les 4-5 ans)
Uniquement pendant les vacances
- Forfait de 5 séances de 30 minutes + entrée = 50,00€
- **Leçon de natation** (à partir de 6 ans)
- Stage de 6 heures (8 séances de 45 minutes) au tarif de 90€
- 2 fois par semaine, en un groupe de 6 enfants

Inscription sur place ou au 03 86 72 96 96

et retrouvez tous les détails sur www.agglo-auxerrois.fr, page équipement – stade nautique - rubrique animations

- **Club de natation**
Auxerre aquatic club
09 50 29 84 55 - auxerre.aquatic.club@free.fr

ANNUAIRE DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

Contact mairie

Service Vie sportive

Tél. 03 86 72 43 85

Email : sports@auxerre.com

ou www.auxerre.fr (rubrique animée-sport)



VACANCES SPORTIVES

Ce dispositif, porté par le service Vie sportive de la mairie, est mis en place aux vacances de printemps avec inscription préalable.

Le programme propose de nombreuses activités sportives pour les jeunes de 6 à 15 ans encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, de la Ville et des clubs sportifs auxerrois.

Sports : Badminton, base-ball, basket, beach volley, billard, canoë-kayak, cerf-volant/boomerang, escalade, football, golf, frisbee ultimate, gym et trampoline, natation, roller, tennis, tennis de table, tir à l'arc, vélo tout terrain.

SORTIES DÉCOUVERTES :

Parcours accrobranche, karting, randonnée, canoë-kayak, équitation, escalade en falaise, patinoire...

GREEN STADIUM :

Animations sportives pour les 6-15 ans de 14h à 17h30 du lundi au vendredi, durant les vacances d'été (6 semaines) dans le parc de l'Arbre Sec. Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, de la Ville et des clubs sportifs auxerrois.

Sports : badminton, biathlon, athlétisme, cyclisme, canoë kayak, escrime, golf, disc-golf, hip-hop, pêche, tir laser, tir à l'arc, ski nautique, orientation, défi sport challenge, trottinette, escalade, parkour, tennis, panna-foot, BMX, VTT, Paddle...

Informations et inscriptions :

Service Vie sportive : **03 86 72 43 85**

Hôtel de Ville - 14 place de l'Hôtel de Ville - 89000 AUXERRE

L'ENFANCE DE L'ART

CULTURE

Services municipaux et associations proposent aux jeunes Auxerrois de les accompagner dans leur découverte des arts et des sciences et vers le plaisir de danser, lire, chanter ou créer.

BIBLIOTHÈQUES

Site : www.bm-auxerre.fr
E-mail : bibliotheque@auxerre.com

BIBLIOTHÈQUE JACQUES-LACARRIÈRE

Rue d'Ardillière - Tél : 03 86 72 91 60

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

53 bis rue Cézanne - Tél : 03 86 46 64 78

MÉDIATHÈQUE COLETTE

Allée de la Colémine - Tél : 03 86 46 31 71

Horaires d'ouverture : nous contacter ou voir bm-auxerre.fr

Vous pouvez emprunter, pour une durée de 4 semaines, 10 livres, 5 revues, 4 DVD et 10 CD.

De chez vous, vous pouvez accéder gratuitement aux ressources numériques proposées sur le site de la bibliothèque, bm-auxerre.fr.

Les bibliothécaires proposent régulièrement des animations gratuites pour les enfants, dès le plus jeune âge. Rendez-vous sur bm-auxerre.fr pour découvrir le programme.

La carte d'inscription est gratuite et valable pour les trois bibliothèques : le retour des documents peut s'effectuer indifféremment dans chacune d'entre elles.



DÉCOUVREZ L'ARTOTHÈQUE !

Emportez l'art à la maison !

Vous pourrez emprunter des oeuvres, comme vous empruntez des livres dans une bibliothèque, vous prendrez le temps de les découvrir pendant deux mois, puis vous les échangerez ! Un fonds de documentation est également à votre disposition.

Abbaye Saint-Germain

accès par le 22 boulevard de la Chaînette

Tél. : 03 86 47 08 35 - Email : artotheque@auxerre.com

ACCUEIL DU PUBLIC :

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Jeudi et vendredi : de 14h à 17h30.



MUSIQUE & DANSE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE D'AUXERRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL (CRD)

Être âgé de 4 ans au 31/12/24.

Les enfants de **4 ans** et **5 ans** abordent la musique et l'expression corporelle par le jeu et toute activité sensorielle qui favorise l'écoute, le rythme, le chant et l'imaginaire (cours de 45 minutes). À **6 ans**, ils approfondissent ces apprentissages autour de la musique et de la danse (cours d'1h) et peuvent suivre parallèlement un parcours de découverte instrumentale (PDI).



JOURS ET HORAIRES DES COURS - aux studios de danse

- **4 ans** : Mercredi de 9h à 9h45 ou de 10h à 10h45
- **5 ans** : Mercredi 15h45 à 16h30 ou de 16h45 à 17h30
- **6 ans** : Mercredi de 14h30 à 15h30 - Samedi de 10h à 11h
- **PDI** : mercredi 13h30-14h00 - vendredi 17h30-18h00 - au conservatoire.

À partir de **7 ans** (CE1), les enfants débutent l'apprentissage d'un instrument ou de la danse et suivent plusieurs cours individuels ou/et collectifs (cursus). L'objectif est de favoriser l'épanouissement, le plaisir et la maîtrise de soi, ce qui demande travail, assiduité et persévérance : une véritable école de vie !

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS : accordéon chromatique, alto, basson, batterie, chant lyrique, chant jazz et musiques actuelles, chansons, clarinette, clavecin, claviers, contrebasse, cor, filière voix enfants, flûte traversière, guitare (classique, électrique, jazz) harpe, hautbois, orgue, percussions classiques, piano (classique et jazz), saxophone (classique et jazz), trombone, trompette, tuba, violon et violoncelle.

Voir aussi les vidéos de présentation sur le site de la Ville.

PRATIQUES COLLECTIVES : chant choral enfants et adultes, atelier chants du monde Odyssea, atelier lyrique, orchestres pépinière cordes, junior vents, harmonie, jazz band, ensemble orchestral ados/adultes, musique de chambre, musique ancienne, ensemble de clarinettes, ensemble de guitares classiques, ensemble de percussions, accompagnement au piano, piano 4 mains.

DANSE : classique, contemporaine et jazz (enfants - ados - adultes).

LIEUX DES COURS :

- pour la musique : 24 rue des Moreaux (bâtiment de l'INSPÉ)
- pour la danse et pour les enfants de 4 à 6 ans : aux Studios de Danse, 9 rue Milliaux

ACTIVITÉS :

Les élèves participent tout au long de l'année à des manifestations (concerts, exposition) organisées à Auxerre et dans sa région.

ATTENTION DÉMÉNAGEMENT !! : il est prévu que les activités d'éveil, de musique et de danse soient définitivement regroupées sur un même site - rue de l'Île aux Plaisirs (bâtiment réhabilité - avenue Gambetta) à compter du mois de février 2025.

À NOTER DANS VOS AGENDAS !

- **Inscriptions 2024-2025 : du 1^{er} au 5 juillet 2024 et du 2 au 7 septembre 2024.**

Après cette période, il reste possible de s'inscrire en fonction des places disponibles.

Inscription **en ligne** (à privilégier) sur le site de la Ville : <https://www.auxerre.fr/Animee/Culture/Conservatoire-de-musique-et-danse>

En cas de difficulté, un dossier-papier peut vous être remis au conservatoire ou téléchargé sur le site de la ville.

- **Journées "Portes ouvertes" mercredi 4 et samedi 7 septembre 2024 : présentation du conservatoire, ateliers, essais d'instruments, mini-concerts... Venez rencontrer les professeurs ! Tarifs consultables sur www.auxerre.fr.**

CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE :

24 rue des Moreaux - 89000 Auxerre

Tél : 03 86 40 95 10

E-mail : enseignements.artistiques@auxerre.com

Site : <https://www.auxerre.fr/Animee/Culture/Conservatoire-de-musique-et-danse>

ECOLE DES BEAUX-ARTS

98 rue de Paris - Tel : 03 86 52 78 96

Chaque séance, le professeur propose un sujet, un thème ou une technique et conseille chacun dans son travail.

Travailler en groupe sur une même proposition permet de découvrir des approches différentes selon la personnalité et la culture de chaque élève.

Les cours des Beaux-Arts développent également des partenariats avec d'autres structures culturelles de la Ville pour compléter le travail en atelier.

Ateliers enfants (6 à 11 ans) mercredi ou samedi de 14 à 17 heures : A chaque séance, un sujet ou un thème de travail est proposé, assez large pour que chacun d'entre eux puisse s'exprimer librement tout en apprenant à mieux maîtriser ses outils.

Ateliers adolescents (11 à 14 ans) mercredi ou samedi de 14 à 17 heures :

Deux groupes de travail sont formés avec chacun des professeurs, ils alternent toutes les trois semaines afin d'aborder des techniques et des approches différentes : dessin d'observation, croquis, perspective, couleur, décoration, volume...

LANGUES

Le Jardin des Langues : Initiation ludique à l'anglais pour les 3 à 10 ans, de septembre à juin, le mercredi après-midi :

- 16h30 pour les 3 à 6 ans
- 17h30 pour les 6 à 8 ans
- 18h30 pour les 8 à 10 ans

à l'école élémentaire Jean Zay 61 rue du Pont. Inscriptions à partir du 15 juin 2024. Tickets Loisirs Jeunes de la C.A.F. acceptés.

MAISON DES JUMELAGES DE LA FRANCOPHONIE ET DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE LA VILLE D'AUXERRE

15 rue Marie-Noël - Tél : 03 86 51 75 97

Mail : francophonie.jumelagesauxerre@bbox.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/auxerre.jumelages/>

Plus de détails sur : <https://jumelages-francophonie.com/cours-delangues.html>



AUTRES ACTIVITÉS

LÉZARDS DES ARTS

2^{bis} place Saint-Germain - Tél. : 03 86 72 44 20 - 03 86 18 02 92

Email : lezardsdesarts@auxerre.com

Pendant les vacances, le service Pays d'Art et d'Histoire permet aux enfants âgés de 5 à 17 ans de découvrir et de s'approprier le patrimoine auxerrois grâce à des ateliers de pratiques artistiques animés par des professionnels des arts ou du spectacle, écrivains, danseurs, plasticiens, comédiens, paysagistes...

MUSÉUM

5 boulevard Vauban - Tél. : 03 86 72 96 40

Email : museum@auxerre.com

Site : www.auxerre.fr : menu « animée », « activités » et « museum ».

Le Muséum propose :

- des expositions temporaires en 2024-2025 :
 - **Prolongation de l'exposition « Biolympiques »** jusqu'au 3/11/2024 inclus
 - **Exposition sur les légumes** du 15/12/24 au 09/03/25 et sur les oiseaux à partir du 06/04/25
- Une exposition permanente : Paléodyssée, ainsi que des expositions de plein air dans le parc du Muséum.

Le Muséum propose également :

- des ateliers famille pendant les vacances scolaires ;
- des animations pédagogiques pour les scolaires et les centres de loisirs en intérieur autour des expositions et des collections et en extérieur axées sur la biodiversité du parc.

L'ABBAYE SAINT-GERMAIN

2 bis place Saint-Germain - Tél. 03 86 18 02 90
E-mail : abbaye.saintgermain@auxerre.com
Site : www.abbayesaintgermain.fr

Venez découvrir gratuitement toute l'année des expositions, des animations et concerts... Les visites guidées de la crypte carolingienne ou du site monastique sont gratuites jusqu'à 16 ans. Réservation conseillée. Les visites libres sont gratuites pour tous.

L'abbaye Saint-Germain s'associe aux Musées pour proposer des offres scolaires. Réservations également pour les groupes et centres de loisirs au 03.86.18.02.90.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

2 bis place Saint-Germain
Tél : 03 86 18 05 50 - E-mail : musees@auxerre.com
Sites : www.abbayesaintgermain.fr
ou www.auxerre.fr (rubrique "Animée", "Culture")

- Collections archéologiques de la Préhistoire au Moyen-Age
- Expositions temporaires, événements, visites guidées et animations.

MUSÉE LEBLANC-DUVERNOY

9 bis rue d'Égleny
Tél : 03 86 18 05 50 - E-mail : musees@auxerre.com

Collections de faïences, tapisseries du XVIII^e siècle, peintures et arts décoratifs. Entrée gratuite.

Nous consulter par téléphone pour les périodes et horaires d'ouverture.

MICRO FOLIE

26 place de l'Hôtel de Ville
Tél : 03 86 52 32 81 - Email : microfolie@auxerre.com

Accueil du public :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h
Mercredi et samedi : 10h-12h30 / 14h30-18h
Fermée le lundi

La Micro-Folie est un musée numérique qui donne accès aux chefs-

d'œuvre des plus grandes institutions culturelles nationales et internationales. Lieu de vie convivial et gratuit, la Micro-Folie est aussi un lieu de découvertes et d'apprentissages artistiques et culturels. Chaque semestre, plusieurs ateliers famille sont proposés en lien avec une thématique de l'histoire de l'art. Animations gratuites, sur réservation.

Plus d'informations sur : <https://www.auxerre.fr/Animee/Activites/A-la-Micro-Folie>

SALLE DAVOUT D'ECKMÜHL

Place du Maréchal-Leclerc
Tél : 03 86 18 05 50
E-mail : musees@auxerre.com

Collections d'accessoires et de costumes de cérémonie du XIX^e siècle, mobilier, tableaux, arts décoratifs, livres, recueils de correspondance.

Nous consulter par téléphone ou par mail pour les périodes et horaires d'ouverture.

Entrée gratuite.
Visites guidées d'avril à septembre.

Pour les plus jeunes, la visite s'effectue grâce à un livret jeux qui les conduit d'œuvre en œuvre sur les traces d'un petit tigre pour une découverte ludique de la salle Davout d'Eckmühl. N'hésitez pas à le demander à votre arrivée.

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

54 rue Joubert 89000 Auxerre

Le Théâtre, scène conventionnée de la ville d'Auxerre, propose tout au long de l'année une programmation jeune public ou des ateliers avec les petits.

**Renseignements : 03 86 72 24 24
ou www.auxerreletheatre.com**

CONTACTS UTILES

→ MAIRIE CENTRALE

GUICHET UNIQUE DU SERVICE ACCUEIL-FORMALITÉS

TÉL : 03 86 72 43 00

Lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00.

→ SERVICE ÉDUCATION - VIE SCOLAIRE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

TÉL : 03 86 72 43 43

Email : education@auxerre.com

→ SERVICE PETITE ENFANCE

TÉL : 03 86 72 48 69

Email : petite.enfance@auxerre.com

→ SERVICE DES CENTRES DE LOISIRS ET ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

TÉL : 03 86 72 44 43

Email : centres.loisirs@auxerre.com

ou periscolaire@auxerre.com

→ SERVICE RÉGIE UNIQUE

TÉL : 03 86 72 44 26

E-mail : finances.regieunique@auxerre.com

→ ATELIER CANOPÉ 89 - AUXERRE

12 bis boulevard Gallieni

TÉL. : 03 86 52 57 14

Email : contact.atelier89@reseau-canope.fr

site : www.reseau-canope.fr/academie-de-dijon/atelier-canope-89-auxerre.html/

- des formations tout au long de la vie pour le développement professionnel des enseignants
- des ressources multisupports pour la communauté éducative, les publics périscolaires, les parents ainsi que toute personne concernée par l'éducation
- un accompagnement et une expertise sur les usages du numérique
- des matériels en prêt et/ou en démonstration.

→ DSDEN 89 - Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Yonne

TÉL : 03 86 72 20 00

12 bis boulevard Gallieni

Email : cab89@ac-dijon.fr

PARENTS D'ÉLÈVES

→ FCPE

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

5 rue Camille-Desmoulins

Email : fcpe89@wanadoo.fr

Site : fcpe89.over.blog.com

→ PEEP

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES

15 avenue Jean-Jaurès

AIDE AUX DEVOIRS

→ ASSOCIATION COUP DE POUCE

19 rue Fragonard

TÉL : 03.86.48.90.25



CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

ZONE A

RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Lundi 2 septembre 2024

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du samedi 19 octobre 2024
au lundi 4 novembre 2024

VACANCES DE NOËL

Du samedi 21 décembre 2024
au lundi 6 janvier 2025

VACANCES D'HIVER

Du samedi 22 février 2025
au lundi 10 mars 2025

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 19 avril 2025
au lundi 5 mai 2025

PONT DE L'ASCENSION

Du jeudi 29 mai au lundi 2 juin 2025

VACANCES D'ÉTÉ

Samedi 5 juillet 2025